

Les employeurs demandent « un nouveau droit de licenciement ».

Un mini-préavis subventionné ?

CNE Pour nous, c'est NON



Ce que veulent les patrons

- Plus de licenciements, plus vite et moins chers ;
- Préavis divisés par 4 ou 7 pour les employés,
- Pas d'amélioration pour les ouvriers
- Une subvention énorme de la collectivité
- Des travailleurs licenciés « activés » par l'ONEm pour accepter n'importe quel job

Ce que nous voulons

- Seul un préavis long oblige les entreprises à chercher de réelles alternatives avant de licencier.
- Faire payer des licenciements-express par la Sécu est un holp-up inacceptable !
- Un bon préavis, comme celui des employés, est la meilleure protection de l'emploi. Employés, ouvriers, cadres : nous y avons tous droit !